

Département du Rhône.
Arrondissement de Villefranche



69550

Téléphone : 04 74 89 30 24
Email : mairie@amplepuis.fr
Site : www.amplepuis.fr

DECISION DU MAIRE N°26/07/012

OBJET : DECISION BUDGETAIRE PORTANT VIREMENTS DE CREDITS AU TITRE DE LA FONGIBILITE – M 57

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Transmission en Sous-Préfecture le : 27/07/2026
Affichage le : 27/07/2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5217-10-6,

Vu la délibération n°23 du Conseil Municipal en date du 12 décembre 2023 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024,

Vu la délibération n°8-3 b) du Conseil Municipal en date du 24 février 2026 approuvant le budget primitif 2026 du Budget principal et autorisant le Maire à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel (Chap. 012), dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section,

Considérant la nécessité d'abonder les crédits au compte 66111 pour ajuster les intérêts de l'emprunt n° MIN219376EUR022,

Le Maire d'Amplepuis (Rhône) :

DECIDE :

Article 1 : De procéder aux virements des crédits suivants :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6227-60 : Frais d'actes et de contentieux	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66111-01 : Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	15 000.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €

Article 2 : il sera rendu compte de cette décision lors du prochain Conseil Municipal.

Article 3 : Que la Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision.

Article 4 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Chef du Service de Gestion Comptable de Tarare
- Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône

Fait à Amplepuis, 23/07/2026

Le Maire,

Didier FOURNEL

